



Le mensuel des habitants de La Porte du Hainaut



Écoles d'art

Ça vit, ça crée sur le territoire !

p.14



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

SOMMAIRE

- ▶ **Vie associative**
Faites pétiller vos papilles
p.5
- ▶ **Zoom**
Découvrez la commune de Rœulx
p.7
- ▶ **Dossier**
Tout savoir sur la création d'entreprise
p.8-9
- ▶ **Sport**
Y... Z...
Tout est dans le mouvement
p.12
- ▶ **Portrait**
Un métier à sensations
p.16





2

1. Goûtez ça, c'est bon ! La Semaine du goût réunit avec toujours autant de succès, petits et grands pour leur faire (re)découvrir les saveurs et les produits de saison.

2. "Labo des Images". Organisée sur le site minier d'Arenberg, cette troisième édition a rassemblé le 23 octobre, près de 30 professionnels et 150 étudiants du milieu journalistique, issus de l'ESJ Lille, des Universités de Valenciennes et Lille 3.

3. Les petites entreprises à l'honneur. En 2012, la CAPH a aidé 29 entreprises de

moins de 20 salariés à se développer. Une cérémonie a eu lieu en leur honneur le 12 novembre.

4. Spectacle vivant. La programmation culturelle 2012 proposée par La Porte du Hainaut s'achève bientôt. Encore quelques spectacles d'ici fin décembre pour en profiter !

5. Se familiariser avec l'outil numérique. En novembre, les 56 Espaces Numériques de Proximité ont ouvert leurs portes au grand public et ont organisé ateliers, conférences, animations...

6. Mieux gérer la ressource en eau. Un thème abordé le 16 novembre par l'Aire Métropolitaine de Lille et la CAPH pour évoquer les stratégies, les initiatives et les projets menés pour en assurer une bonne gestion.

7. Prototype écologique. Le 15 novembre a été inaugurée la serre bioclimatique mise au point par les élèves du lycée horticole de Raismes. Paille compressée, charpente en bois... le dernier cri en matière écologique a été utilisé pour perfectionner le prototype !

NON à la récession !

Le quatrième Conseil communautaire de La Porte du Hainaut s'est tenu le 22 octobre. À l'ordre du jour : les ajustements budgétaires, les politiques d'investissement et le soutien de la CAPH aux différents projets.

Dans un contexte économique et social toujours aussi difficile, les élus ont adopté une décision modificative au budget primitif 2012, prenant en compte un élément nouveau, « la non-perception à compter de 2012, du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle », au motif que « La Porte du Hainaut n'est pas considérée comme groupement défavorisé » ; un fonds qui pourtant était alimenté à hauteur de douze millions d'euros par les ressources de la CAPH qui n'en recevait, en contrepartie, qu'un peu plus de deux. Plusieurs fois dénoncée par les élus, force est à nouveau de constater que cette péréquation est une « sorte de machine infernale davantage destinée à conduire les collectivités à se répartir la misère, qu'à développer les solidarités entre elles. »



Une décision qui accentue la rigueur budgétaire à laquelle s'astreint la CAPH et qui oblige les élus à revoir les modalités de certains partenariats, La Porte du Hainaut ne pouvant systématiquement se substituer à l'État. Symboliquement, ils ont ainsi voté contre le principe de subvention au SITURV qui souhaitait que la CAPH comble le déficit dû au désengagement du Département sur le transport des lycéens.

Pourtant, à l'heure où « l'État resserre l'étau » et face aux coupes européennes de plus en plus fréquentes, les élus ont réaffirmé haut et fort leur « NON à l'austérité qui nourrit la récession. » Ils maintiennent donc le cap d'une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, du recours à l'emprunt et de l'évolution de la dette ; et surtout, ils continuent « d'engager des décisions utiles à l'essor du territoire communautaire. » Plusieurs délibérations ont d'ailleurs été votées en ce sens.



Favoriser l'essor économique et l'habitat

Tout d'abord, pour encourager le développement de différents projets économiques, des subventions ont été accordées aux Ateliers de l'Ostrevent (Thiant), GDE (Escautpont), Ciné Hainaut (Saint-Amand), Epicap (Escaudain), sans oublier l'aide en R&D pour l'activité de déconstruction ferroviaire qui doit se créer d'ici la fin de l'année sur Trith-Saint-Léger.

Deuxième volet sur lequel La Porte du Hainaut confirme son engagement : l'habitat, pour lequel la programmation des aides à la pierre a été mise à jour afin de permettre le financement de 253 logements locatifs sociaux en 2012. En matière de Politique de la ville, les élus se sont également prononcés en faveur de plusieurs subventions, notamment pour l'association Porte du Hainaut Emploi, dont le but est de contribuer à mettre en place une véritable politique de l'emploi sur le territoire. Ce Conseil communautaire a été aussi l'occasion de valider le principe d'une convention de partenariat concernant le SAGE* et d'une contribution financière à la structure porteuse "Escaut Vivant".

Enfin, les élus se sont prononcés de façon unanime pour déposer une motion soutenant l'action menée par les organisations caritatives qui souhaitent la reconduction de l'aide alimentaire européenne, le sursis de deux ans obtenu en 2011 prenant bientôt fin.

Comme toujours, les élus communautaires restent « très mobilisés par les enjeux du territoire et déterminés à peser en faveur de leur juste prise en compte pour une meilleure réponse aux aspirations des communes et des populations. » ■

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Escaut.

Édito



« Ce mensuel met l'accent sur la création d'entreprise et rappelle que nous venons de remettre aux dirigeants de 29 TPE (Très Petites Entreprises) de notre territoire, des chèques accompagnant leurs propres investissements. Ce dispositif unique en région représente en trois ans : 136 dossiers et une aide de 820 000 euros apportée par La Porte du Hainaut aux 6,5 millions d'euros investis par ces TPE. Le tout pour la création ou le maintien de 400 emplois. Cela ne fait pas tout au moment où les coupes claires dans l'emploi sont légions. Mais nous restons ainsi à l'initiative tant dans la lutte (pour UMV Trith ou Sevelnord par exemple), que dans le soutien à l'emploi avec nos partenaires institutionnels.

Il serait nécessaire que le réseau bancaire dont c'est le cœur de métier, s'y implique pleinement. Après tout, l'argent des banques c'est le nôtre (salaires, allocations, épargne). Et quand le Tribunal de Commerce de Valenciennes statue en une séance, sur 40 ou 50 dossiers d'entreprises, parce que quelquefois le crédit a fait défaut, on se dit que trop c'est trop.

Au-delà des actions que nous menons déjà, nous allons prendre avec notre service économique des initiatives pour un meilleur financement de l'emploi et pour en appeler à un engagement plus fort des banques dans l'essor de l'économie du territoire.

Ensemble faisons-nous entendre haut et fort. »

Alain BOCQUET
Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut



Médiathèque communautaire

Bientôt la troisième* !

Rue Camille-Desmoulins, à Escaudain, on distingue désormais un grand parallépipède qui en impose par son architecture de briques et d'acier. De larges baies vitrées, couvertes d'une vitrophanie** contemporaine, viendront bientôt faire la jonction entre les deux matières, offrant à l'équipement une ouverture vers l'extérieur. Débuté en février dernier, le chantier de la médiathèque d'Escaudain va se poursuivre cet hiver.

Côté aménagement de la structure, outre

l'espace qui accueillera les différents ouvrages, on trouvera un pôle animation doté d'une salle polyvalente de 40 m² qui, dans l'avenir, sera utilisée pour les ateliers, l'heure du conte ou encore les projections ; mais également un auditorium de 350 m² de 150 places environ ; un espace multimédia avec une dizaine de postes informatiques en libre accès, sans oublier la partie administrative.

Lieu d'échange culturel par excellence, la médiathèque communautaire devrait ouvrir ses portes au public début 2014.

Elle proposera près de 15 000 ouvrages, des livres, des CD et des DVD, en consultation ou en prêt. Elle sera équipée en RFID, le système d'identification par radio-fréquence, qui permettra aux adhérents d'emprunter les documents en passant par des automates de prêt, et de les ramener à la borne de retour installée en façade et accessible 24h/24. ■

Coût total des travaux : 2 942 311,51 € HT.

**Après Bouchain et Lieu-Saint-Amand*

***Une vitrophanie est un autocollant destiné à être appliqué sur une vitre et à être vu de l'extérieur.*

4



Le rendez-vous des fêtes de Noël !

Les patinoires de La Porte du Hainaut vous attendent comme chaque année dans quatre villes de trois secteurs du territoire :

- au nord à Saint-Amand-les-Eaux (Grand'place),
- au centre à Denain (théâtre de verdure, rue Émile-Zola) et à Trith (place de la Résistance),
- au sud à Lieu-Saint-Amand (route d'Avesnes-le-Sec).

Dès le 14 décembre (le 15 pour St-Amand), jusqu'au 13 janvier, vous pourrez chausser les patins et connaître les joies de la glisse à domicile !

Pour parfaire ces fêtes de Noël et pour ouvrir le bal, quatre spectacles féeriques et gratuits, proposés par la compagnie "les Français volants" sont offerts les 14, 15 et 16 décembre.

Renseignements, tarif et accessibilité des patinoires : 03.27.09.97.57

Tarif : 1€ la demi-heure

(entrée + location des patins)

Port de gants obligatoire

Horaires la semaine : de 16h30 à 19h

Les week-ends, les mercredis, les vacances scolaires et les jours fériés : de 14h à 19h

Ateliers culinaires

Une explosion de saveurs

À Hérin, une fois par mois le lundi, l'association "Aux menus plaisirs" réveille les papilles. Soupe au potiron arrosée de châtaignes, galettes de riz aux légumes, pâté végétal sont quelques unes des recettes proposées par Michèle Asseman.

Réservés aux gourmands les ateliers culinaires ? Non. « *Le but de l'association est de faire (re)découvrir aux gens les légumes de saison. Ici, on part du légume pour choisir le plat que l'on va cuisiner, et non l'inverse comme on le fait habituellement* », confie

Antoine Asseman, époux de Michèle et président de l'association. Une cuisine plus équilibrée donc et surtout la volonté de faire prendre conscience aux adhérents qu'il est important de privilégier les producteurs locaux. Des personnes souvent à la recherche d'idées créatives et de nouvelles recettes, « *les gens manquent d'inspiration.* » Mais il ne faut pas oublier que cuisiner prend du temps, il est donc nécessaire de s'organiser. « *Ici, on échange des astuces, des idées, en toute convivialité.* »

Sans compter qu'à la fin de l'atelier, on mange ce que l'on a cuisiné ! », explique Michèle. « *Par exemple, lorsque l'on prépare une soupe, il est possible d'inclure une boule à riz dans l'eau de cuisson. Conservé au frais, celui-ci pourra être utilisé pour réaliser une galette le lendemain.* » Le petit plus ? « *Le riz aura pris la saveur des légumes.* »

À certaines périodes de l'année, des ateliers thématiques sont également proposés. Au programme ? Du pâté végétal, pour lequel chacun

crée sa saveur ; des galettes de céréales ; des tartes avec différentes pâtes et notamment celles sans gluten, de plus en plus demandées, ou encore du pain. ■



Prochain atelier :
10 décembre de 10h à 14h.
Renseignements au
03.27.28.73.13 ou sur
www.aux-menus-plaisirs.org

Tarte rapide au potimarron



- 100 g de flocons de riz
 - 3 c à s d'huile
 - 4 œufs
 - muscade
 - 1 boîte de crème (soja, avoine, riz ou crème fraîche)
 - sel/poivre
 - levure maltée
 - 150 g de céleri rave
 - un demi potimarron non épluché (400 à 500 g)
 - 10 cl de bouillon (eau + 1/2 c à c de bouillon en poudre ou en pâte)
- Verser l'huile dans la tourtière, bien la répartir, couvrir avec les flocons, verser délicatement le bouillon (les flocons ne doivent pas bouger). Dans un saladier, battre les œufs avec la crème, ajouter la muscade, du sel et du poivre. Éplucher le céleri, enlever les graines du potimarron préalablement lavé et essuyé et le râper avec le céleri à la grosse râpe. Répartir sur les flocons. Verser l'appareil œufs/crème et saupoudrer de levure maltée. Enfourner 20 à 25 mn Th. 5,5/6 (160° à 180°). Servir avec une salade. La levure maltée peut être remplacée par du fromage râpé.

5

HORIZONS DES ASSOCIATIONS - HORIZONS DES ASSOCIATIONS - HORIZONS DES ASSOCIATIONS - HORIZONS DES ASSOCIATIONS

> DOUCHY-LES-MINES

Les amis de la Fosse Boca organisent le **dimanche 9 décembre** à partir de 12h, un repas dansant pour la fête de la Sainte Barbe. Au menu, couscous royal. Ambiance et animation assurées !

Renseignements : 03.27.44.30.37 ou 06.59.93.18.94 (Adultes 12 €, enfants moins de 12 ans 7 €)

> NIVELLE

"Le petit théâtre de Nivelles" présente un conte musical, théâtre et danse d'Astrid Huonla "Lucie et les sept clefs" par la compagnie Comédi'Art le **dimanche 9 décembre** à 17h et le **samedi 15 décembre** à 20h.

Renseignements : 06.09.63.36.90.

www.comedi-art.com

> HAULCHIN

L'Amicale de la République et le HBCM (Haulchin Basket Club Mixte) proposent le **dimanche 9 décembre** à la salle Pablo-Neruda, à partir de 14h, leur "super loto de Noël" : plus de 3 000 € de lots à gagner... Venez nombreux (buvette et petite restauration sur place).

> DENAIN

L'association "Les Petits bouts de Pasteur" prépare l'organisation de sa grande fête annuelle avec kermesse et tombola, dans le but de récolter des fonds nécessaires au financement d'un voyage scolaire. Dans cette optique,

commerçants, entreprises, particuliers... aidez-les à poursuivre leur projet en offrant quelques lots...

Contact : elisedouvry@hotmail.com

> SAINT-AMAND-LES-EAUX

- L'école de danse propose des cours de danse classique (dès 6 ans), de danse contemporaine (dès 4 ans), de jazz et de hip hop (dès 8 ans) dans le cadre d'un cursus pédagogique évoluant aux niveaux éveil et perfectionnement. Un atelier chorégraphique, la "junior compagnie", est également proposé et a pour objectif la production scénique à travers la recherche et la création chorégraphique.

Contact : 03.27.22.49.47.

ecoledanse@saint-amand-les-eaux.fr

- L'association Loisirs - Activités des Retraités Sportifs (L.A.R.S) propose pour les plus de 50 ans, le lundi matin, une marche de 6 à 7 km (rendez-vous à 9h30), le mardi après-midi, une marche de 8 à 10 km (rendez-vous à 14h30) et le jeudi après-midi, de la gymnastique d'entretien de 14h30 à 16h à la salle des fêtes de Maulde. Informations : 03.27.48.55.11.

Pour annoncer gratuitement vos manifestations : horizons@agglo-porteduhainaut.fr - Prochaine parution : fin décembre



Le recensement citoyen

Dès 16 ans, le premier devoir civique

Inscriptions sur les listes électorales

Pour être électeur, il faut : Être âgé(e) d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin, être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes), jouir de vos droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

À la mairie de votre domicile ou d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts locaux depuis au moins cinq ans.

Comment s'inscrire ?

En se rendant à la mairie, ou par courrier, en envoyant à la mairie un formulaire d'inscription téléchargeable à l'adresse <http://vosdroits.service-public.fr/R16024.xhtml>, ou par Internet, sur le site mon-service-public.fr (valable dans certaines communes).

Attention, pour l'inscription, il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. En cas de déménagement, il faut déclarer le changement d'adresse auprès de la commune du nouveau domicile. Attention, si vous changez de commune, les formalités ne sont pas les mêmes que si vous restez dans la même ville.

Cas particuliers

Peuvent s'inscrire et voter la même année : un jeune ayant atteint la majorité entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection, une personne qui déménage pour des motifs professionnels, ou après le 1^{er} janvier : un militaire retournant à la vie civile, une personne qui acquiert la nationalité française, une personne qui recouvre l'exercice du droit de vote.

Les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31/12.



Se faire recenser, une obligation légale pour les jeunes Français(es) qui doit être effectuée dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire. À cette occasion, une attestation de recensement leur est délivrée. Cette dernière est indispensable pour pouvoir se présenter aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée) avant l'âge de 25 ans. Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi son inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans. Se faire recenser est donc une démarche importante, car, en cas d'oubli, la personne est en irrégularité !

Quelle démarche faire ?

Si le jeune est mineur, il peut soit faire la démarche seul, soit se faire représenter par l'un de ses parents. Après 18 ans, c'est seul qu'il devra l'effectuer.

Où se faire recenser ?

À la mairie du domicile, si le jeune habite en France, au consulat ou à l'ambassade de France, s'il réside à l'étranger. Il peut également le faire en ligne, via le site : mon.service-public.fr, en créant un compte et en accédant à la démarche "Recensement

citoyen obligatoire".

Que doit-on déclarer ?

Il s'agit des formalités d'usage : nom, prénom(s), date et lieu de naissance (les mêmes éléments concernant les parents seront également demandés), adresse, situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles sont les pièces à fournir ?

Une pièce d'identité et un livret de famille. Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou un certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du Ministère de la Défense.

Que faire en cas d'oubli ?

Si les délais ont été dépassés, la personne est en irrégularité. Elle peut toutefois régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. ■

Conservez précieusement l'attestation qui vous sera délivrée car la mairie ne fournit pas de duplicata. Après le recensement, il est nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.



© CAPH - Samuel Dhote

Nichée entre la ville et la campagne

Rœulx, une "ville en Nord"

Situé à la frontière du Denaisis et de l'Ostrevant, compromis naturel entre le rural et l'urbain, Rœulx fait la fierté de son édile, Albert Despres. Élu conseiller municipal en 1983, il en est le maire depuis 1989. Une ville qu'il connaît bien puisqu'il y a également officié en tant qu'instituteur pendant 32 ans !

Une ville en évolution

Tout d'abord, parce que sa population ne cesse de s'agrandir, même si elle reste loin des 4 100 habitants connus à l'époque d'Usinor. En 2012, « elle a dépassé le seuil des 3 500 ; 3 706 pour être précis ! » ajoute le premier magistrat. Une population qui se renouvelle régulièrement, car Rœulx est une ville dortoir, « ici il n'y a pas de grandes entreprises, à part les établissements Warin, pour les constructions métalliques et le poste de distribution de RTE* ». En revanche, côté commerces de proximité, la commune n'est pas en reste : supérette, coiffeurs, cafés, boulangeries, fleuriste, centre esthétique, friterie, sans compter les marchands ambulants comme le boucher qui passent régulièrement...

Des équipements complets

« On est fier de nos structures » insiste Albert Despres. La commune en compte en effet plusieurs : l'église et la salle des fêtes, toutes deux reconstruites après la guerre, plusieurs écoles, une cyber-base réalisée avec l'aide de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, « un très beau complexe sportif », une bibliothèque « et même une station d'épuration ! » 41 logements sociaux ont aussi été inaugurés en début d'année et sont occupés depuis. Cependant, « l'équipe municipale reste prudente.

Nos aménagements sont adaptés aux capacités financières de la commune et aux besoins de la population. » Et d'insister : « aujourd'hui nous avons 0 € d'annuité d'emprunt mais nous préparons l'avenir. Nous n'avons pas les moyens de faire du superflu ! » Derniers aménagements en date : un restaurant municipal pour les établissements scolaires et les accueils de loisirs sans hébergement, ainsi que le renouvellement du parc automobile municipal.



© CAPH - Fayob Bernhamou

Des aménagements d'avenir

Sont désormais à l'ordre du jour des projets liés à la voirie, la sécurité (de la route ou du voisinage) et l'accessibilité. La départementale vers Denain/Lourches

a été refaite avec l'aide de Communauté d'agglomération et du Conseil général, « le seul endroit où le problème de stationnement a été réglé. » Aujourd'hui, les élus cherchent des solutions pour « le point noir », c'est-à-dire « l'autre départementale qui va jusqu'à Escaudain. » Ils envisagent aussi la réhabilitation de la zone entourant la gare, pour améliorer le paysage et le stationnement. Des travaux sont également en cours pour être en règle avec la loi et favoriser l'accès à La poste ; la mairie est prévue ensuite.

Un bienheureux donateur

Enfin, la commune est également pourvue de deux équipements importants, réalisés grâce à la générosité d'un administré, Denis Lemette, qui, à sa mort, lui a légué sa ferme et sa fortune. « 993 millions d'anciens francs, à condition que celle-ci serve à bâtir une maison de retraite. » C'est ainsi qu'est née la fondation éponyme, une résidence qui accueille 28 personnes âgées « dans de superbes conditions. » La ferme, quant à elle, a été aménagée pour devenir La Cense aux mômes, « un lieu d'éveil et de loisir pour les enfants, mais aussi de discussion et d'échange pour les parents. » Des enfants... et des parents qui bénéficient également d'un tissu associatif important, que ce soit au niveau culturel ou sportif. ■

* Réseau Transport Électricité

Le réflexe BGE

La BGE accompagne depuis plus de 30 ans les créateurs d'entreprise. Installée depuis 2011 à la Maison de l'Initiative et de l'Emploi (MIE) de La Porte du Hainaut à Denain, elle propose une offre de service complète aux porteurs de projet.

Entretien avec Laurent Demain, responsable territorial, BGE Hauts de France.

Quel est le rôle de la BGE ?

Elle intervient depuis 28 ans sur le territoire de la CAPH. Elle a renforcé son intervention en créant, en 2011, une équipe dédiée à la création d'entreprise sur ce territoire. Tout porteur de projet peut être accompagné individuellement pour son étude de marché, la construction de son business plan, accéder à des formations thématiques. Cet accompagnement se prolonge 24 mois au-delà de la création par des conseils sur le développement de l'entreprise, l'élaboration de tableaux de bord, la politique commerciale. La BGE propose également à ses créateurs d'intégrer le BGe club (qui lutte contre l'isolement du créateur).

Quels sont les avantages pour un porteur de projet ?

L'accompagnement avant ou après la création lui permet de bénéficier d'un regard d'expert et ainsi d'augmenter les chances de pérennité de son entreprise. En effet, 75 % des créateurs ayant bénéficié d'un suivi BGE en amont sont toujours en activité au-delà de la troisième année d'existence. Ce ratio tombe à 66 % à l'échelle nationale pour tout type d'entreprise*. De plus, l'accompagnement favorise l'accès au financement, à l'image du dispositif TPE mis en place par la CAPH. Enfin, il facilite la mise en réseau par des formations, des rencontres entre chefs d'entreprise mais également l'accès à divers outils (Bgestion...)

* Source enquête SINE 2002-2005 de l'Insee

BGE - Antenne de Denain, Territoire de l'Amandinois-Denaisis-Ostrevant, 2, rue L.-Petit - Tél. : 03.28.52.56.90. Mail : ado.denain@bge-hautsdefrance.fr

Une idée, un projet ?

Les aides à la créa



Des plates-formes d'aides à la création jusqu'à l'accompagnement financier, la Porte du Hainaut est présente auprès des porteurs de projet du territoire.

Elle a mis en place un dispositif d'appui aux structures d'aide à la création d'entreprises qui permet chaque année aux partenaires (Boutique de Gestion Espace Hainaut, l'ADIE, Val'Initiatives et SOS Germinal Insertion et alternatives, également membres du comité d'instruction TPE) d'accompagner de manière renforcée (techniquement et financièrement) une centaine de projets. En 2009, une politique de soutien aux investissements des Très Petites Entreprises de moins de 20 salariés (TPE) est venue compléter la démarche. À ce jour, près de 140 TPE ont pu en bénéficier, soit au total 820 000 € distribués sous forme de subvention.

Vous avez une idée, un projet ? Afin de vous aider dans votre démarche, Horizons vous présente dans ce dossier quelques interlocuteurs indispensables. La liste n'est toutefois pas exhaustive.

Accompagnement

Le bon réflexe : les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord). Toutefois, il n'existe pas de parcours type. Côté associatif, des structures locales ou régionales ont également fait leurs preuves. Des associations qui, outre un accompagnement qualitatif, proposent parfois un financement.

- Réseau Pivod : il permet aux créateurs de bénéficier des compétences et surtout de l'expérience d'anciens chefs d'entreprises et

de cadres en retraite.

Tél. : 03.20.98.27.55 ;

Mail : pivod59@wanadoo.fr

- CitésLab : ce service de proximité propose aux porteurs de projets des réunions de formation, des ateliers d'échange de pratiques, des outils de communication et l'accès à un réseau permettant les échanges d'informations. Depuis le 1^{er} Janvier 2012, par le biais du dispositif CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), la BGE porte le dispositif CitésLab.

Contact :

Bouguerra Djamilia au 03.28.52.56.90 ;

Mail : djamilia.bouguerra@citeslab.fr

tion d'entreprise

Financement

- **La Porte du Hainaut** : après présentation d'un dossier devant une commission, une aide financière peut être octroyée sous la forme d'une subvention dont le montant maximal est limité à 15 % du coût des investissements matériels éligibles, 5 % dans le cas d'investissement sous la forme d'un crédit bail ou du coût des investissements immobiliers éligibles.

Attention les investissements envisagés doivent représenter au moins 10 000 € HT.

Contact :

Gwenaëlle Delporte au 03.27.09.91.44 ;

Mail : g.delporte@agglo-porteduhainaut.fr

- **ADIE** : l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique aide, via des prêts, des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise. Elle les accompagne avant, pendant et après la création.

Contact :

nord@adie.org ou www.adie.org

- **Val'Initiatives** : elle aide les créateurs ou les repreneurs d'entreprise en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie. Le montant du prêt est limité à l'apport en capital.

Contact :

Patrick Machu au 03.27.28.41.50 ;

Mail : val-initiatives@wanadoo.fr

- **SOS Germinal** : cette association octroie des prêts d'honneur, d'un montant n'excédant pas 7 500 €, sans garantie et sans intérêt, à des demandeurs d'emploi ayant un projet. Elle aide au montage du dossier et effectue un suivi post-crédation. Il existe des plates-formes locales réunissant les intervenants institutionnels (Communauté d'agglomération, Conseil général...) et des acteurs locaux (associations de quartier...) afin de favoriser les initiatives d'habitants.

Tél. : 03.27.44.04.09 ;

Mail : germinal@groupe-sos.org

- **Entreprendre Hainaut** : ce réseau a été créé par des chefs d'entreprise

souhaitant transmettre leur passion de l'entrepreneuriat. Gratuitement, ils étudient les dossiers des porteurs de projets et les accompagnent. Ils peuvent également octroyer des prêts d'honneur.

Tél. : 03.27.47.36.72 ;

Mail : bduparc@reseau-entreprendre.org

- **Les CIGALES** : le Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire réunit des membres qui financent des projets de création.

Contact :

F. Berlemont au 03.27.46.09.14 ;

Mail : contact@cigales-npdc.org

- **Pôle emploi** : pour les gens indemnisés, Pôle emploi apporte des aides financières sous forme de capitalisation. Un capital, correspondant à une partie des allocations restant dues, peut être versé aux bénéficiaires de l'ARE*. Il correspond à 45 % du montant du reliquat des allocations à la date de début de l'activité. Il est versé en deux fois, la première à la date de début d'activité, la seconde six mois après.

* Aide au Retour à l'Emploi

Attention : pour recevoir cette aide, il faut avoir obtenu l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises.

Renseignements en agence Pôle emploi.

- **Nord Actif** : il facilite et sécurise l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprise, des entreprises solidaires et associations.

Tél. : 03.27.44.32.58.

350 rue Arthur-Brunet à Denain.

Test avant lancement

La couveuse est là pour ça ! Hébergée par la Maison de l'Initiative et de l'Emploi (MIE) à Denain, elle offre la possibilité à certains porteurs de projet de tester leur activité sur le marché durant douze mois (fonctionne par phase de trois mois, renouvelable trois fois) sans prendre de risques. Un contrat est co-signé entre la structure et l'entrepreneur, qui bénéficie d'un prêt du numéro de SIRET. Il peut ainsi en toute légalité tester son activité commerciale et surtout voir si son projet est viable. Pour entrer en couveuse, il faut

Les chambres consulaires

Acteurs incontournables du Programme Régional Création et Transmission d'Entreprise (PRCTE), la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord accompagnent les porteurs de projets et/ou créateurs lors de leur parcours. Réunions d'information, formations, entretiens personnalisés (...), des conseillers spécifiques suivent durant plusieurs mois les créateurs en les aidant dans leurs démarches administratives et/ou en les orientant vers des partenaires : experts comptables, notaires, organismes financiers...

Contacts :

CCI Grand Hainaut : Florence Peloux

Tél. : 03.27.51.31.37 ;

Mail : f.peloux@grandhainaut.cci.fr ;

Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Éric Dansette

Tél. : 03.27.28.15.60 ;

Mail : e.dansette@artisanat-nordpasdecalais.fr



être accompagné par la BGE et présenter un dossier devant la commission d'admission. Dix places au total.

Hébergement

La Ruche du Hainaut peut être une solution. Depuis sa création en 1988, elle accueille les porteurs de projets et les accompagne jusqu'à 48 mois. (Voir Horizons n°39 de juin 2012).

La base immobilière : l'agence de développement économique Porte du Hainaut Développement peut vous aider dans vos recherches de locaux ou de terrains. N'hésitez pas à les contacter. ■

Tél. : 03.27.09.91.21 ;

Mail : agence@agglo-porteduhainaut.fr



Parc d'activités Aérodrome ouest

Métalnor

Installé en bordure de l'autoroute A2 (Paris-Bruxelles), le parc d'activités de l'Aérodrome ouest, situé sur les communes d'Hérin et de La Sentinelle, accueille sur 130 hectares pas moins d'une vingtaine d'entreprises (côté Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut). Arrivé courant 2012 sur la zone, Marc Duhem, à la tête de la structure Métalnor, a répondu aux questions d'Horizons.

Horizons : Présentez-nous votre activité.

Duhem Marc : Ici on reçoit des bobines de tôles pouvant peser jusque 25 tonnes que l'on déroule pour "mettre à plat" afin de les préparer pour l'industrie française ou belge. Notre clientèle va du fabricant de meubles en métal, au leader européen de la boîte aux lettres, en passant par les fabricants de rayonnage, de gros portails, de chaudières, de cheminées, de poubelles de la centrale nucléaire de Pierrelatte, ou encore les deux constructeurs français de toits de ruche.

Installée depuis janvier 2012 dans le parc d'activités, l'entreprise a été créée en 1986 à Solesmes. Notre métier a énormément évolué en 25 ans. Aujourd'hui, le travail est hyper pointu. Les maîtres-mots de la profession sont précision et qualité. Il est loin le temps où les clients achetaient un camion de tôles pour fabriquer les séparations

qui équipent les caisses à outils ou les bagues sur le manche des truelles.



H. : Quelles sont les raisons de votre implantation sur ce parc d'activités ?

D. M. : Avec mon associé Emmanuel Boda, nous avons une seconde société, Normetal Laser, qui est sur ce même parc depuis 2009. Pour des raisons logistiques, notamment liées au routage -

nous livrons les mêmes clients - il était important que nous venions ici. La proximité du réseau autoroutier était également un atout majeur.

H. : Quel constat tirez-vous quelques mois après votre installation ?

D. M. : Nos employés travaillent aujourd'hui dans de meilleures conditions. Nous avons quitté un bâtiment ancien, difficile à chauffer, pour arriver dans une usine neuve, moderne et qui plus est, avec une vue agréable sur l'environnement qui nous entoure. Il en ressort un gain de productivité. ■



3 heures pour faire connaître votre entreprise !



Le jeudi 6 décembre, Porte du Hainaut Développement, l'agence de développement économique de la CAPH, réunit à nouveau plus d'une centaine d'entreprises pour son cinquième business dating franco-belge. Un business-dating organisé au Pasino de Saint-Amand en partenariat avec Hainaut Développement, son homologue belge, et la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut. Les chefs d'entreprises pourront pour l'occasion présenter leur activité et poursuivre les échanges lors du déjeuner.

De 8h30 à 15h
Droit d'entrée : 35 € / pers.
Renseignements :
- Porte du Hainaut Développement :
Karine Lecarpentier
03.27.09.91.21
- Hainaut Développement :
Nicolas Zdanov
+32.65.34.26.21

La vie en vert !

Devant le succès de l'édition 2011, lancée à l'occasion de l'année internationale des forêts, les élus de La Porte du Hainaut ont décidé de renouveler l'opération "Plantons dans nos communes" en novembre 2012. En partenariat avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, la Communauté d'agglomération financera ainsi l'achat d'arbres et arbustes d'essence locale, de fruitiers de variétés anciennes et/ou des semis de graines pour prairies, le tout au profit des communes volontaires qui auront quant à elles pour mission de les planter. En 2011, 26 communes ont participé et grâce à leur intervention mais aussi à la participation des habitants, des écoles, des associations, 7 vergers ont été créés, 182 fruitiers et 555 arbres plantés, 7 558 plants de haies posés. De quoi voir la vie... en vert !



Les poêles à bois

Plutôt bûches ou granulés ?

Bien que le chauffage central au gaz ou électrique soit aujourd'hui monnaie courante, nombreux sont ceux qui reviennent au chauffage au bois, que ce soit pour des raisons économiques, écologiques ou juste esthétiques. Alors poêle à bois ou poêle à granulés ? Voici quelques informations qui devraient vous aider à vous décider...

Le choix de l'emplacement

Certes, il est agréable d'être assis dans son canapé et de bénéficier, en plus de la chaleur dégagée par l'appareil, du vacillement des flammes. Cependant, le choix de l'emplacement doit être stratégique car la diffusion de la chaleur dans l'habitation en dépendra.

La matière première

Le bois est une ressource renouvelable faiblement émettrice de carbone. Deux éléments sont essentiels pour avoir un feu de qualité : l'essence du bois et le séchage. Certaines essences brûlent moins vite et dégagent moins de fumée. Afin d'avoir un bon feu, et un encrassement de conduit moindre, on privilégiera le hêtre, le charme ou encore le chêne. Les résineux étant, quant à eux, à bannir ! Autre élément impor-

tant : le séchage. Lorsque l'on achète du bois, il est indispensable de le faire sécher environ 24 mois. L'idéal ? Dans un garage ou sous un abri et isolé du sol. Si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous pouvez acheter du bois déjà sec ou des bûches dites "densifiées", au pouvoir calorifique important.

Les granulés, également appelés pellets, sont fabriqués à partir de déchets de sciure de bois. Ces derniers sont ensuite triés et compressés pour obtenir un matériau homogène et compact. Ils sont généralement disponibles en conditionnement de 15 ou 25 kg. Toutefois, comme le bois, il faut que le stockage soit réalisé dans un endroit sec et frais.

Enfin, le label PEFC est aussi une garantie de gestion durable et raisonnée de la ressource forestière.

Les différences

Le plus important : la température. Celle-ci varie entre 300°C et 450°C pour le premier alors qu'elle ne dépassera pas les 210°C pour le poêle à granulés. C'est pour cette raison que la taille de conduit sera différente selon l'installation. Pour un poêle à bois, le tirage, c'est-à-dire l'évacuation des fumées, devra être important alors que

pour le poêle à granulés, c'est la pression créée par aspiration qui permettra cette évacuation. Le conduit du poêle à bois sera également plus large (environ 125 mm) que pour un poêle à granulés (environ 80 mm).



Avantages, inconvénients

Le poêle à granulés, contrairement au poêle à bois, s'alimente automatiquement. L'apport de la matière première est réalisé en fonction de la température demandée. L'appareil est également équipé d'un thermostat et la plupart du temps programmable. Mais, comme une chaudière, le poêle à granulés nécessite un entretien annuel et en cas de panne d'électricité, il ne pourra fonctionner. ■

Remerciements à la société Arts et Cheminées de St-Amand-les-Eaux qui a bien voulu nous recevoir et nous fournir de nombreuses informations.

Horizons a testé pour vous

Du Yoga...

Hordain, un lundi soir de novembre, 18h30, nous nous rendons à la salle Henri-Barbusse pour tester... le yoga ! Tapis de sol dans une main, plaid dans l'autre, je m'installe, prête pour une heure de sérénité. « *Surtout, n'oubliez pas de respirer par le nez* », avertit Christelle, élève professeur de la FFHY (Fédération Française de Hatha Yoga). Assise en tailleur, les mains en "Jnana-mudra"¹, elle nous demande de porter notre attention sur notre corps. D'une voix calme et relaxante, elle nous invite à libérer les tensions. Du sommet du crâne à la pointe des orteils, les premières minutes s'écouleront à relâcher nos muscles. Ça y est, nous sommes prêts à réaliser les différentes postures. L'équilibre est travaillé en premier. Debout, nous commençons par quelques gestes qui « *améliorent le mental et favorisent la concentration*. » Pas toujours facile, lorsqu'on n'a pas l'habitude !

« *Pensez à bien respirer* », rappelle Christelle. Un mouvement à l'inspiration, un autre à l'expiration. Viennent ensuite les postures du triangle qui « *développent la force, la souplesse et la résistance* » ; de torsion, qui « *améliorent la souplesse vertébrale et stimulent les organes situés dans l'abdomen* » ; puis la charrue, le cobra, le diamant...



Concentration

Et déjà je sens mes limites. « *Vous devez les atteindre sans les dépasser* », a prévenu la jeune femme. Les minutes passent et je réalise à cet instant, que je n'ai toujours pas fait de photo. « *Je m'en*

suis rendu compte, me dira-t-elle à la fin, et j'en ai déduit que vous étiez vraiment concentrée. »

Enfin, place à la relaxation. « *N'oubliez pas de vous couvrir* », rappelle l'élève professeur. Dans le noir, elle énumère de nouveau les différentes parties du corps, en partant cette fois des pieds pour remonter jusqu'au sommet du crâne, nous laissant envahir par une douce chaleur. Ce soir, grâce au yoga, je rentrerai apaisée. ■

Contact Yoga : 06.78.52.58.84

... à la Zumba

Le lundi suivant, c'est à Avesnes-le-Sec que nous nous rendons pour tester la zumba. Dans le village, tout est calme. Pas pour longtemps. Des klaxons se font entendre. « *Ce sont les filles qui arrivent* », m'explique Carole Deplanque, trentenaire dynamique, à l'origine de l'association "Zumbalicious". Rencontre lors de la soirée "Les Entrepreneurs du Hainaut"², Carole nous a donné envie de découvrir le phénomène "Zumba". Encore inconnue il y a quelques années, l'activité rassemble aujourd'hui les foules, même à Avesnes-le-Sec !

rendez-vous. « *Pour certaines, c'est une façon de se défouler. Les trois-quarts ne sont pas sportives. Vous verrez, il y a une bonne ambiance et chacun va à son rythme* », essaie-t-elle de me rassurer.

Premières minutes, première chanson. C'est parti pour un tourbillon de mouvements. La musique à fond, nous sommes près de 70 à nous déhancher sur un air latino.

Grimpée sur l'estrade, Carole, "instructeur diplômé" enchaîne les pas.

Roulement de hanche, petits pas à gauche, grands pas à droite. Et pas le temps de mémoriser. Ça crie, ça saute, ça siffle. Seconde chorégraphie, je suis déjà perdue, mon rythme cardiaque s'accélère mais la musique m'entraîne. Toujours pas le temps de mémoriser. Carole m'avait prévenue, « *il faut un minimum de trois séances pour retenir les chorégraphies*. » Entre chaque "choré", les "zumbelles" se désaltèrent. De l'eau... et encore de l'eau, au total, j'en engloutirai moi-même près d'un litre.

Je commence à fatiguer, coup d'œil vers l'horloge... déjà 45 minutes de passées. Le cours se termine. Encore un petit effort. Les rythmes endiablés laissent la place à une musique plus douce. Les étirements remplacent les déhanchés langoureux. Les "zumbelles" se prennent par la main pour former une grande ronde. Carole entre à l'intérieur du cercle, les gens s'accroupissent. Elle se met à courir comme pour saluer chaque personne présente dans la salle. À son passage, chacune se lève formant une ola. Pas de doute, la zumba, c'est vraiment sympa ! ■

Contact Zumba : 06.10.56.44.46



1- Jnana-mudra : technique du yoga consistant à joindre pouce et index, le geste de la sagesse. 2 - Voir Horizons n°41

Course à pied

Vers quoi courent-ils tous ?



Florence

Courir, c'est bon pour le cœur ! Ça libère l'esprit, améliore la qualité du sommeil et diminue l'anxiété. Longtemps délaissée au profit d'autres disciplines sportives, la course à pied revient en force aujourd'hui. Pour vous,

nous avons chaussé les baskets et sommes partis à la recherche des coureurs du territoire. À Raismes, Florence, jeune quadra, s'échauffe. Courir, c'est sa passion. « *J'ai découvert la course en entrant au collège.* » Premier cross et première victoire. « *Et j'y ai pris goût.* » Un entraînement régulier et une hygiène alimentaire irréprochable sont pour elle indispensables. Mais Florence pense avant tout que l'on naît coureur... ou pas ! La course en groupe ? « *Très peu pour moi* », avoue-t-elle. En justifiant qu'il n'est pas facile de se caler sur le rythme des autres.

Un peu plus loin, Cédric, Escautpontois, est ce qu'on appelle un coureur "hors

stade". Comme Florence, il met en avant l'importance de l'hygiène de vie mais surtout les bienfaits que procure la pratique de la discipline. Le petit bonus ? « *C'est un sport qui ne coûte pas très cher. Il est juste nécessaire d'avoir une bonne paire de baskets.* »

Le lendemain, à l'orée du bois, tôt le matin, c'est cette fois Cécile, la trentaine, que l'on croise. Revenue au "running" depuis un peu plus d'un an, la jeune femme court « *pour ne pas rester sédentaire, parce que ça libère l'esprit... et permet de garder la ligne* », explique-t-elle avec un léger sourire. Seul impératif : « *avoir de la musique.* » Au fil des semaines, elle a augmenté son parcours. Aujourd'hui, elle court plusieurs fois par semaine et son parcours s'étale sur plusieurs kilomètres. Ce qui lui manque ? Une nouvelle paire de baskets ! ■



Cécile



Cédric

Recommandations

Avant de débiter la pratique d'un sport, quel qu'il soit, il est important de réaliser un bilan médical. Pression artérielle, poids, âge, niveau de sédentarité, fréquence cardiaque initiale... sont autant de paramètres à contrôler afin de définir votre état de santé.

13



À Douchy-les-Mines

Dylan, un dragon pas comme les autres

Ne vous fiez pas à ce sourire timide, car, du haut de son 1,83

mètre, Dylan Monsauret n'est autre que... celui qui a remporté en avril dernier à Limoges, le championnat de France de sanda, une des disciplines du Wushu, comprenez les arts énergétiques martiaux chinois. « *Un sport physique impressionnant* » qui lui a tout de suite plu. « *Depuis tout petit, j'adore les arts martiaux et les sports de combat. J'ai fait un peu de karaté, mais je n'aimais pas trop, il y a trop de retenue ; moi je cherchais plus le contact.* » C'est son père qui trouvera le club de wushu, proche de leur domicile à Douchy-les-

Mines et « *un des rares dans la région.* » En effet, la discipline n'est présente en France que depuis quelques années. Depuis cinq ans maintenant, ce jeune homme de dix-sept ans fait ses preuves dans la catégorie "junior" en sanda, une boxe pieds poings où les coups sont portés, enseignée à l'École des Dragons et Phénix d'Or.

Apprendre le respect de soi

Celle-ci réunit une vingtaine de licenciés dont la moitié seulement sont des adultes. Un sport qui lui plaît car, sous des aspects parfois un peu brutaux, il lui permet de canaliser son énergie et apprend le respect de soi et des autres. Même s'il y a peu de compétitions, Dylan s'entraîne deux soirs par semaine. « *Je ne peux pas aller à l'entraînement du samedi matin, car j'ai cours.* » Dylan

est en première Sciences et Technologies du Management et de la Gestion à Denain. « *Et cette année, c'est le bac français, il faut se recentrer* », ajoute sa mère qui, bien qu'elle soit sa supportrice numéro un, veille à ce que la scolarité de son fils se déroule bien ! Une raison suffisante d'ailleurs pour lui faire arrêter le football et la boxe anglaise. Aujourd'hui, Dylan perfectionne sa technique. Prochain objectif : les Championnats du Nord en décembre à Douchy, puis ceux de France l'année prochaine. Et bien sûr à terme, décrocher la ceinture noire ! ■

Où pratiquer le Wushu :

- École des Dragons et Phénix d'Or
Complexe Nelson-Mandela à Douchy
Contact : 06.12.09.36.26
- JI PAI Club de Denain Rouvignies
Contact : 06.29.38.29.08
D-jipaclub-R@live.fr



Écoles d'art

S'ouvrir au monde extérieur grâce à l'art

L'art développe la créativité et facilite la confiance en soi. Mais l'art se définit surtout par une forme d'expression qui permet, notamment aux plus jeunes, de créer en interprétant ce qu'on ressent, ce qu'on voit ou plus simplement ce qu'on imagine.

Riche en ateliers artistiques ou écoles d'art municipales, le territoire compte plusieurs structures, comme à Trith-Saint-Léger, Denain et Saint-Amand.

À Trith

Les ateliers Arts plastiques de Trith ("Atelier Magritte" et "Grenier Gauguin") offrent, aux adultes comme aux enfants, la possibilité de s'ouvrir à l'art. Du dessin à la photographie en passant par la peinture, la gravure ou la sculpture. Toutes les techniques peuvent y être travaillées. « Nous sommes trois plasticiens, Tayeb Benhammou, Gauthier Leroy et moi-même » explique Jean-François Flament. Trois artistes avec des spécifications différentes, qui font la richesse de ces ateliers. « Nous sommes là pour apporter les techniques aux élèves. Mais ici, chacun pratique l'art qu'il souhaite et travaille la matière qu'il a choisie : le bois, la pierre, la terre ou encore la pâte à papier, tout est possible. Et surtout chacun avance à son rythme ». Pour les adultes, aucun thème n'est imposé à l'année, contrairement aux enfants, qui, après avoir travaillé sur les animaux, ont cette année pour fil conducteur, le temps.

Mais ces ateliers ne se résument pas seulement à la création artistique. « Nous avons une bibliothèque dans

laquelle les élèves peuvent puiser des idées et surtout s'instruire sur l'histoire de l'art. Nous organisons aussi régulièrement des sorties afin de découvrir des artistes. »

À Denain

Comme à Trith, l'école municipale d'art plastiques Éloi-Decaillon accueille aussi bien des enfants que des adultes. Des ateliers d'éveil pour les plus jeunes, à l'aérogaphie en passant par les cours de dessin, de gravure, de sculpture et d'infographie, la structure dirigée par Patrick Vernet permet l'épanouissement de l'expression personnelle.

À Saint-Amand

Réservée aux plus jeunes, l'école d'art municipale de Saint-Amand accueille les jeunes de trois à dix-huit ans. « Une dérogation est toutefois accordée pour les préparations aux concours, la création de books dans le cadre d'études supérieures », précise Danièle Mini, à la tête de la structure. Pour les tout-petits, c'est plutôt une sensibilisation à l'art qui est mise en place ici. « On leur fait découvrir les différentes techniques en les

amenant doucement à l'art figuratif, tout en utilisant un vocabulaire artistique. » À partir de dix ans, place à l'art abstrait. « En partant d'une photo, on leur fait travailler le graphisme en développant leur esprit créatif. » Enfin, de treize à dix-huit ans, « on montre un éventail de toutes les expressions plastiques possibles : peinture, dessin, infographie et gravure. »

Une fois par an, les œuvres sont mises en situation lors d'une exposition. « Un moment important, la conclusion d'une année de travail. C'est valorisant pour les enfants. » Mais les compétences de la structure ne s'arrêtent pas là. Régulièrement, elle est associée aux projets de la ville. Festivités de la Tour, réalisation de fresques, de décors, participation aux ateliers à la médiathèque, intervention dans les haltes-garderies... Une présence hors les murs qui montre l'importance de l'école d'art pour la cité thermale. ■

- Atelier Magritte, rue du 8 mai 1945 et Grenier Gauguin, rue Berlioz, le Poirier à Trith
- École d'art plastiques, 98, rue de Villars à Denain
- École d'art municipale, avenue des Sports à Saint-Amand.

AGENDA CULTUREL

30/11/12 à 20h30

CHANSON FRANÇAISE

Marion Rouxin et Nicolas Jules

Baroudeur décalé, auteur compositeur, interprète, Nicolas Jules chante les émotions fortes, séduit et enthousiasme. Marion quant à elle, venue du monde du théâtre, entraîne le public dans le tourbillon de ses nouvelles chansons empreintes de sérénité et d'émotion.

Théâtre des Forges

René-Carpentier

Trith-Saint-Léger.

Renseignements : 03.27.24.69.20

01/12/12 à 11h et 16h

THÉÂTRE OBJET

"MOBILHOMME"

Par la compagnie Zapoï

Une robe-maison tout en feutre abrite un monde mystérieux, une pelote de fil, des oiseaux de couleur, un mouton, une vache, un petit homme qui pousse avec un cœur, un tout petit qui fait "toc-toc".

Espace Associé

Saint-Amand-les-Eaux

1^{er} - 2 et 11/12/12

MUSIQUE COUNTRY

1^{er}/12/12 à 15h

Concert Country

Jusqu'au 2/12/12

Exposition sur les origines de la

Country music

Médiathèque

11/12/12 à 20h

Projection du film de "Walk the line"

Théâtre des Forges

Trith-Saint-Léger

Gratuit - Renseignements :

Médiathèque Gustave-Ansart au

03.27.20.25.00

2/12/12 à 16h

CHORALE

"1 Harmonie, 10 chorales"

200 choristes accompagneront

l'harmonie de

Lieu-Saint-Amand pour ses 90 ans.

Théâtre municipal de Denain

Réervations : 03.27.21.32.24

08/12/12 à 14h30

THÉÂTRE

"Le Chat Botté"

Par le Centre Hospitalier.

Le conte de Charles Perrault revu d'une manière moderne, fantaisiste et amusante.

Théâtre municipal de Denain

Renseignements :

03.27.23.59.51 ou 03.27.21.32.24

14/12/12 à 19h

CHŒUR D'ENFANTS,

MARIONNETTES

ET FANFARE DE RUE

"Cafougnette"

Créé par la classe projet du

conservatoire de Denain.

Théâtre de Denain

Renseignements : 03.27.21.32.24

Noyelles-sur-Selle

Rémi, chirurgien des arbres

« Petit dernier » d'une famille de trois enfants, Rémi Thuilliez exerce aujourd'hui « *un des métiers les plus dangereux* » : arboriste, « *à ne pas confondre avec bûcheron* » souligne le jeune homme. Lui se définit volontiers comme un « *chirurgien des arbres* », favorisant leur entretien et leurs soins d'une part, voire si nécessaire, une taille douce et raisonnée. Sa volonté : préserver la qualité d'un paysage à travers la beauté et la santé des arbres.

« *C'est un travail qui demande plusieurs aptitudes : savoir étudier les conditions techniques, être capable de secourir une personne en hauteur, analyser la situation sanitaire de l'arbre.* » À 16 ans, Rémi entre à l'école de bûcherons de Bavay où il passe un BEPA Travaux Forestiers, puis il enchaîne avec un Bac Pro Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers. Il se spécialise ensuite en suivant une certification en taille des arbres au lycée horticole de Lomme. C'est là qu'il acquiert des connaissances très pointues allant bien au-delà de l'abattage et de l'élagage.

L'adrénaline, facteur de motivation

En parallèle, à 19 ans, Rémi commence la grimpe, ce qui lui permet de maîtriser de



multiples techniques d'accès en hauteur et surtout de décrocher son diplôme de sauveteur secouriste du travail sur corde, sésame indispensable dans sa profession. Son matériel : baudrier, cordes, longues, pantalon anti-coupures, scie, élagueuse, mousquetons, sans oublier le casque bien sûr ! « *Je monte parfois à quarante, quarante-cinq mètres, je me fais des frayeurs, mais c'est aussi l'adrénaline qui me plaît !* »

À l'instar des grands sportifs, ce métier nécessite une hygiène de vie stricte, conjuguée à une activité physique hebdomadaire (Rémi fait aussi de la boxe, de la course à pieds et de l'escalade) et une mise à jour régulière des connaissances. « *Je participe à des championnats ou à des chantiers avec d'autres spécialistes. C'est très enrichissant car j'y rencontre des personnes qui sont arboris-*

tes depuis des années. Elles me conseillent, me disent comment améliorer ma technique. Là par exemple, je reviens de Paris où a eu lieu le premier championnat de démontage d'arbres. »

Aujourd'hui, Rémi vit de sa passion. À tout juste 24 ans, cet amoureux de la nature a même créé, il y a quelques mois, son entreprise « Technitail » à Noyelles-sur-Selle, dont il est originaire. Il travaille essentiellement en sous-traitance, pour des entreprises d'espaces verts n'ayant pas de grimpeur ou pour renforcer une équipe existante, comme pour l'entreprise d'arboristes où travaille son meilleur ami, à Abscon. Son souhait désormais : faire prospérer sa société, ne pas se blesser et « *continuer d'apprendre pour être au point à 100 %.* » ■

Contact : 06.23.13.54.35
tecknitail@gmail.com



Mensuel de la Communauté d'Agglomération
de La Porte du Hainaut

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel Rondet
BP 59 - 59 135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03.27.09.00.93 - Fax : 03.27.21.09.03
contact@agglo-porteduhainaut.fr
horizons@agglo-porteduhainaut.fr
www.agglo-porteduhainaut.fr

Directeur de publication : Christian Fournier

Conception, réalisation, illustration :

Service Communication de La Porte du Hainaut avec la participation des différents services

Rédaction : Hélène Helle, Florence Delférière (journaliste)

Crédits photo. : Service Communication de La Porte du Hainaut, Tayeb Benhammou, Samuel Dhote

Impression : Imprimerie Léonce Deprez,

Zone industrielle - 62620 RUITZ

Diffusion : 68 500 exemplaires

ISSN : 1969-041X

Dépôt légal : 3 octobre 2008

